

**Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE**

**1.1 Identification de produit**

Nom commercial : **PACK AZANA**  
Code du produit : 064-01

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation du produit : Fongicide

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société :	Life Scientific Ltd,	LIFE SCIENTIFIC FRANCE
	Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone : un poste fixe)	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis
Web :	<a href="http://www.lifescientific.com">www.lifescientific.com</a>	
Email :	<a href="mailto:info@lifescientific.com">info@lifescientific.com</a>	

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848  
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

**1.5 UFI code** PJR5-7U4V-F108-4DN4

**Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

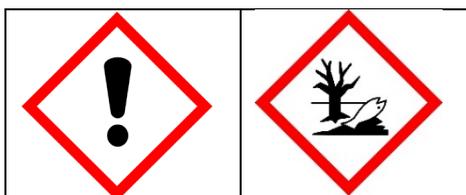
Irritation oculaire	Catégorie 2	H319
STOT SE	Catégorie 3	H335
Aquatic Acute	Catégorie 1	H400
Aquatic Chronic	Catégorie 1	H410

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes

Contient du prothioconazole et du N,N-Diméthyldécane-1-amide



**Mention d'avertissement :**

Attention

**Mentions de danger :**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Conseils de prudence :**

P102 Tenir hors de portée des enfants  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
 P501 Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.  
 SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
 SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.  
 SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

**2.3. Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**3.1 Substances**

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

**3.2 Mélanges**

Nom Chimique	CAS	EC	Classification (RÈGLEMENT (CE) No1272/2008)	Concentration (% w/w)
Prothioconazole	178928-70-6	605-841-2	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	25
N,N-Dimethyldecanamide Or N,N-dimethyl 9-decanamide	14433-76-2 Or 1356964-77-6	238-405-1 Or 806-919-0	Acute Tox. 4, H302 Skin irritation 2, H315 Eye irritation 2, H319 STOT - SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412	> 20

Pour l'explication des abréviations, voir Rubrique 16.

**Rubrique 4. PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

Informations générales:	En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes. En cas de toux et d'essoufflement léger ou malaise consulter un médecin montrant l'emballage, de l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.
En cas d'inhalation :	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.
En cas d'ingestion:	NE PAS faire vomir à moins d'y être invité par un centre antipoison. Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Enlever les lentilles de contact si présents. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu ou attendu.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

**Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. Moyens d'extinction**

Pour les petits feux:	Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, mousse ou le dioxyde de carbone.
Pour les grands incendies:	Utiliser de la mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau concentré, qui peut causer le feu pour disperser ou de propagation.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:	Oxydes de carbone (CO, CO2) Oxydes d'azote Acide chlorhydrique
-------------------------------------	--

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome. Combattre l'incendie d'une distance sécuritaire et un endroit protégé. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

**Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Rubriques 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir par moyen mécanique. Nettoyer et neutraliser la zone d'épandage, les outils et les équipements à l'aide de javel, savon et eau. Absorber les eaux de lavage et les ajouter aux déchets collectés. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant recyclage ou élimination.

**6.4 Référence à d'autres Rubriques**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de mesures spéciales de protection requises. Travailler dans un lieu bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après toute manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Pour la protection individuelle, voir Rubrique 8.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Stockage: Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Emballage: Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1 Les limites d'exposition :**

Composant	CAS np	Valeur limite d'exposition	Base
Prothioconazole	178928-70-6	1.4 mg/m <sup>3</sup>	Fournisseur

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire: La protection fournie par des appareils respiratoires purifiant l'air est limitée. Une combinaison de gaz, de vapeur et de particules respirateur peut être nécessaire avant que des mesures techniques efficaces soient mis en place. Utiliser un appareil respiratoire autonome en cas de déversement d'urgence, lorsque les niveaux d'exposition sont inconnus, ou en toute circonstance où des respirateurs à purification d'air pourraient ne pas fournir une protection adéquate.

Protection de la peau : Porter des vêtements résistant aux produits chimiques approprié basé sur le potentiel de contact avec la peau. Laver tout le de l'eau et du savon après avoir ôté les vêtements de protection. Décontaminer les vêtements de protection avant de les réutiliser. Porter un vêtement de protection imperméable, le cas échéant.

Protection des mains : Utiliser caoutchouc nitrile ou autres gants résistant aux produits chimiques appropriés. Les gants devraient avoir une percée minimum temps qui est adaptée à la durée de l'exposition. Les gants devraient être changés lorsqu'on est percée suspecté.

Protection des yeux: Suivez toutes les politiques spécifiques du site protection des yeux. Protection des yeux / du visage devraient être certifiés à la norme EN 166.

Mesures d'ordre technique : Retenue et / ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut pas être éliminé. Si des brumes ou des vapeurs volatiles sont générées, utiliser les contrôles d'aération locaux. Évaluer l'exposition et utiliser des mesures supplémentaires appropriées pour maintenir les concentrations atmosphériques sous l'exposition concernée limité. Si nécessaire, demander des conseils d'hygiène du travail.

Mesures d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant les pauses. Douche à la fin de la journée de travail. Décontaminer les vêtements de protection avant de les réutiliser.

## Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Informations générales

Etat Physique :	Liquide
Couleur :	Havane
Odeur :	Aromatique

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH (1% à 23° C):	5.0 - 6.0
Point de fusion (° C) :	Non déterminé
Point d'ébullition (° C):	Non déterminé
Point d'éclair (° C):	152°C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation (° C):	340
Température de décomposition (° C):	Non déterminé

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif
Limites d'explosion (Inférieure):	Aucune donnée disponible
Limites d'explosion (Supérieure):	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité:	env. 1,00 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité de vapeur:	Non déterminé
Solubilité dans l'eau:	Non déterminé
Log P octanol / eau (à 20 ° C):	Non déterminé
Viscosité (Dynamique):	Non déterminé
Viscosité (Cinématique):	Non déterminé
Tension de surface:	29,9 mN/m à 20 °C

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

## Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la Rubrique 7

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée n'est disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

**Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

DL50 orale rat:	>2500 mg/kg
DL50 cutanée rat:	>4000 mg/kg
CL50 inhalation rat:	> 5 mg/l/4 h (concentration maximale atteinte. Produit testé sous forme d'aérosol respirable)
Irritation des yeux:	Irritant pour les yeux. (Lapin) Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation de la peau:	Pas d'irritation de la peau (lapin). Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Sensibilisation respiratoire ou Cutanée :	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler
Mutagénicité sur les cellules Germinales:	Le test a été réalisé avec une formulation similaire. Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité:	Prothioconazole - Aucun effet mutagène reporté Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction:	Prothioconazole - Aucun effet cancérogène n'a été observé. Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration:	Prothioconazole - Les tests de fertilité et de toxicité du développement n'ont révélé aucun effet sur la reproduction. Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (STOT-SE):	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (STOT-RE):	Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

**Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**12.1. Toxicité**

CL <sub>50</sub> poisson (96 h):	4.02 mg/L
CE <sub>50</sub> Daphnie (48 h):	2.9 mg/L
CE <sub>50</sub> <i>R. subcapitata</i> (72h):	12.7 mg/L
CE <sub>50</sub> <i>S. costatum</i> (72h) :	0.03278 mg /L
EC <sub>10</sub> ( <i>Skeletonema costatum</i> ) (72h)	0.01427 mg /L

La valeur fournie concerne la matière active technique prothioconazole.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Prothioconazole:  
pas rapidement biodégradable  
N,N-Diméthyl-décanamide:  
rapidement biodégradable

Prothioconazole : Koc : 1765

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Prothioconazole: Facteur de bioconcentration (FBC) 19  
Ne montre pas de bioaccumulation.  
N,N-Diméthyl-décanamide:  
Ne montre pas de bioaccumulation

**12.4. Mobilité dans le sol**

Prothioconazole: Légèrement mobile dans le sol  
N,N-Diméthyl-décanamide: Légèrement mobile dans le sol

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets procédures d'élimination: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets dans les égouts. Lorsque cela est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

Emballages contaminés: Vider les restes. Triple contenants rincer. Ne pas réutiliser les contenants vides. Les contenants vides devraient être pris pour le recyclage local ou l'élimination des déchets.

**Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air

**14.1. Numéro ONU :**

3082

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies :**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PROTHIOCONAZOLE SOLUTION)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**

9

**14.4. Groupe d'emballage :**

III

**14.5. Dangers pour l'environnement :**

Qui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les Rubriques 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

**Rubrique 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Rubrique 3.**

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le mélange ne contient pas de «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) publié par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en vertu de l'article 57 de REACH <http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS**

Texte complet des phrases H citées dans les Rubriques 2 et 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de première délivrance : 08.04.2019

Date de la version actuelle délivrance : 30/06/2021

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concernent que ce produit spécifique et ne peut être valable que si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.

**Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE**

**1.1 Identification de produit**

Nom commercial : **PACK AZANA**  
Code du produit : 001-01

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation du produit : Fongicide

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société :	Life Scientific Ltd,	LIFE SCIENTIFIC FRANCE
	Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone : un poste fixe)	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis
Web :	<a href="http://www.lifescientific.com">www.lifescientific.com</a>	
Email :	<a href="mailto:info@lifescientific.com">info@lifescientific.com</a>	

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848  
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

**1.5 UFI code: 6DYV-C0R5-H00U-US73**

**Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité Aiguë aquatique	Catégorie 1	H400 (Aquatic Acute Cat 1)
Toxicité Chronique aquatique	Catégorie 1	H410 (Aquatic Chronic Cat 1)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Conseils de prudence :**

- P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P280 Porter des gants de protection pendant toutes les phases de mélange et de chargement.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
 SPe1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant des inhibiteurs d'ubiquinones plus de 3 fois par saison de végétation.  
 SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau

**Délai de rentrée: 6 heures en plein champ et de 8 heures en cultures sous serre.**

**2.3. Autres dangers**

Aucun à notre connaissance

**Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**3.1 Substances**

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

**3.2 Mélanges**

Nom Chimique	CAS No	EC No	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% m/m)
Azoxystrobine	131860-33-8	-	Acute toxicity, Inhalation 3, H331 Acute aquatic toxicity 1, H400 Chronic aquatic toxicity 1, H410	22.9
Ethoxylate d'alcool, C16-18,	68439-49-6	200-338-0	Eye irritation 2, H319	10-18
Naphtalène sulfonate de sodium formaldéhyde	9008-63-3	-	Eye irritation, 2, H319	1-5

Pour l'explication des abréviations, voir Rubrique 16.

**Rubrique 4. PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1 Description des premiers secours**
**Informations générales:**

En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes. En cas de malaise, consulter un médecin en lui montrant l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

**En cas d'inhalation :**

Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

**En cas d'ingestion:**

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

**Contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau avec l'eau du robinet et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si présentes. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée n'est disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Information pour le médecin : Traiter les symptômes.

**Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Pour les petits feux: Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, de la mousse extinctrice résistante à l'alcool ou du dioxyde de carbone.

Pour les grands incendies: Utiliser de la mousse extinctrice résistante à l'alcool ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau direct qui peut disperser ou propager l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome. Combattre l'incendie d'une distance sécuritaire et d'un endroit protégé. Informations complémentaires: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

**Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Rubriques 7 et 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

**6.4 Référence à d'autres Rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de mesures spéciales de protection requises. Pas de recommandations spéciales requises. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Stockage: Conserver hors de la portée des enfants.  
Emballage: Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1 Les limites d'exposition :**

Composant	Limite(s) d'exposition	Catégorie de valeurs	Source
Azoxystrobin (ISO)	4 mg/m <sup>3</sup>	TWA	Syngenta

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Mesures de protection individuelle telles que les équipements de protection individuelle:**

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Protection des yeux / du visage:**

Éviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

**Protection des mains:**

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.  
Caractéristiques recommandées: Gants imperméables conformes à la norme NF EN ISO 374-1/A1 et EN 16523-1+A1 (type A) pour les gants réutilisables) or EN ISO 374-1/A1 et EN ISO 374-2 (types A,B ou C) (pour les gants à usage unique)

**Protection du corps:**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**Protection respiratoire:**

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387 :A1 (Marron)

**Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Informations générales**

Aspect	
Etat Physique :	Liquide
Couleur :	Beige
Odeur :	Odeur de peinture

Propriétés physico-chimique

pH (à 20 °C):	4 – 8 à 1% w/v
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	Non testé
Point d'éclair (°C):	Ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation:	Non testé
Inflammabilité	Non testé
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Non testé
Pression de vapeur:	Non testé
Densité de vapeur	Non testé
Relative densité:	1.10
Solubilité:	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol / eau:	Non testé
La température d'auto-inflammation:	Non testé
Température de décomposition:	Non testé
Viscosité (à 20 °C):	117 - 541 mPa.s.
Propriétés explosives:	Non explosif
Propriétés oxydantes:	Non oxydant
Tension superficielle:	Non testé

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la Rubrique 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée n'est disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter :la chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart de/des :agents oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut dégager/former :  
 - monoxyde de carbone (CO)  
 - dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

DL <sub>50</sub> orale (rat) :	> 2000 mg/kg.
DL <sub>50</sub> percutanée (lapin) :	> 2000 mg/kg
CL <sub>50</sub> inhalation (rat):	2.69 mg/L, 4 h, Sur la base de résultats d'essais obtenus avec des produits similaires.
Irritation des yeux (lapin) :	Non-irritant.
Irritation de la peau (lapin) :	Non-irritant
Sensibilisation (Cochon d'Inde):	Non sensibilisant.
Toxicité à long terme:	N'a pas montré d'effets cancérogènes, tératogènes ou mutagènes lors des expérimentations animales.

**Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**12.1. Toxicité**

CL <sub>50</sub> <i>Oncorhynchus mykiss</i> (96 h):	1.2 mg/L
CL <sub>50</sub> <i>Cyprinus carpio</i> (96 h):	2.8 mg/L
CE <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i> (48 h):	0.83 mg/L
E <sub>b</sub> C <sub>50</sub> algae vert(72 h):	0.71 mg/L
E <sub>r</sub> C <sub>50</sub> algae vert (72 h):	2.2 mg/L

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Stabilité dans l'eau: L'azoxystrobine est stable dans l'eau.  
Stabilité dans le sol: L'azoxystrobine est modérément persistant dans le sol.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité: L'azoxystrobine a une mobilité modérée dans le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.  
Déchets :La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.  
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.  
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.  
Emballages souillés :Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.Remettre à un organisme de recyclage agréé.

**Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air

**14.1. Numéro ONU :**

3082

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies :**UN3082=MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(azoxystrobin )**14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**

9

**14.4. Groupe d'emballage :**

III

**14.5. Dangers pour l'environnement :**

Matière dangereuse pour l'environnement

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucun(e)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Rubrique 3.**Catégories de danger selon Directive 2012/18/UE "SEVESO III" : E1 Danger pour l'environnement  
aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1  
Rubriques pertinentes selon nomenclature ICPE (France) : 4510  
Rubrique contraignante : 4510**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS**

Texte complet des phrases H citées dans les Rubriques 2 et 3 :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concerne que ce produit spécifique et ne peut être valable que si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.

Date de première délivrance: 26/11/2019

Date de délivrance actuelle: 07/05/2021